



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus du conseil sont consultables sur le site Internet et sur les panneaux d'affichage.

CALENDRIER

Les activités reprennent progressivement. Les mesures sanitaires en vigueur à compter du 30 juin :

- Fin des limites de jauge dans les lieux recevant du public, sauf à l'intérieur des salles de concert ou festival avec du public debout où une jauge de 75 % restera exigée.
- Pass sanitaire pour les événements rassemblant plus de 1 000 personnes en extérieur et en intérieur.
- Maintenir des mesures barrières et de la distanciation physique.
- Port du masque lors des concerts ou festivals debout en plein air ou en salle accueillant moins de 1 000 spectateurs.
- Compétitions sportives de plein air pour les pratiquants amateurs dans la limite de 2 500 personnes.

Selon l'évolution de la situation, des mesures locales peuvent être mises en place.

COMMUNIQUES

ELECTIONS RÉGIONALES

1 ^{er} tour	
Nombre d'inscrits	1099
Nombre de votants	366
Taux de participation	33,3%
2 nd tour	
Nombre de votants	370
Taux de participation	33,7%
Liste Laurent WAUQUIEZ	218
Liste Fabienne GREBERT	117
Liste Andréa KOTARAC	22

ATTENTION DANGER BAINADE

Parents, informez vos ados qu'il est dangereux de se baigner dans la Saône ...

Avec le retour des beaux jours, Voies Navigables de France rappelle que **la baignade dans les rivières, fleuves et canaux est dangereuse** de par la présence de rochers, des courants et de la circulation des bateaux. Chaque année des accidents dramatiques se produisent, en particulier chez les adolescents. Seuls quelques sites aménagés pour la baignade sont autorisés (voir la liste sur le site www.vnf.fr).

Par ailleurs un appel à la vigilance de tous les particuliers disposant d'une piscine est indispensable pour prévenir les noyades des enfants.

~ Baignades ~ ATTENTION AUX NOYADES DES ENFANTS !

VOUS TENEZ À EUX, NE LES QUITTEZ PAS DES YEUX !

Aucun dispositif de sécurité ne remplace votre vigilance, même dans des lieux de baignade surveillés.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque été, les noyades accidentelles provoquent environ 50 décès chez les enfants de moins de 13 ans. Un manque de surveillance est relevé dans 1 noyade sur 2.

VOTRE ENFANT A « BU LA TASSE » : LES SIGNES D'ALERTE D'UNE NOYADE



NUMEROS D'APPEL D'URGENCE : 15 - 18 - 112

EN PARTENARIAT AVEC

POUR PLUS D'INFORMATIONS
<https://solidarites-sante.gouv.fr/baignades>
www.preventionete.sports.gouv.fr



BALADES NATURE



Dans le cadre du CIVRE, des animations grand public sont proposées en juillet par l'association DEPL.

Venez vous balader en soirée à la découverte de

la faune et la flore du vallon du ruisseau des Echets de 18h à 20h

- 7 Juillet départ de Cailloux (mairie)
- 8 Juillet départ de Fleurieu (cimetière)
- 7 septembre (à confirmer)

Participation gratuite.

Inscription indispensable en mairie, sur le lien facebook : <https://fb.me/e/2km4RiBus> ou <https://www.eventbrite.fr/e/160028983999>

FERMETURE DU SKATEPARK

Installé depuis 2009, le skatepark est très prisé des jeunes de Fleurieu et des alentours. Aujourd'hui, malgré un entretien régulier, certains modules présentent un réel danger pour les utilisateurs. Suite à une expertise externe, la mairie se voit contrainte de démonter les éléments endommagés.

Le skatepark est donc inaccessible pour une durée indéterminée. Votre conseil municipal étudie le remplacement des éléments défectueux.

Nous demandons à chacun de respecter cette fermeture des installations. Il en va de notre sécurité.

INFOS TRAVAUX



Dans le cadre de la construction de nouveaux logements Montée des Bruyères, des travaux d'extension du réseau d'eau potable sont programmés Semaine 35, à partir du **30 Août pour une durée de 3 semaines.**

Nous vous remercions de votre compréhension pour les perturbations découlant de ces travaux.

COMITE DES FÊTES

Fête de la Galette
Samedi 11 et Dimanche 12 Septembre

Malgré l'incertitude des conditions sanitaires du moment, le Comité des Fêtes, souhaitant vivement renouer avec l'animation du village, propose

Samedi 11 septembre : la vente de galettes à emporter lors du forum des associations

Dimanche 12 septembre : un pique-nique. Chacun apportera le sien. Le Comité des Fêtes installera sur la place des tables et des chaises à disposition de toutes les personnes intéressées pour participer à cette manifestation festive. Les galettes, des boissons et le café seront vendus afin d'accompagner au mieux ce moment de plaisir.

Vos **réservations** de galettes (12.50 € pièce) **avant le 23 août** seront les bienvenues, auprès de cf.fleurieuss@yahoo.com ou directement en mairie.

INSPECTION DU RESEAU ELECTRIQUE

Chaque année la société Héliberté hélicoptères est mandatée par ENEDIS pour faire le diagnostic du réseau de distribution 20 000 volts (moyenne tension). Cet investissement permet de prévenir des pannes latentes et ainsi permettre aux clients une meilleure qualité d'acheminement.

La mission d'inspection est programmée du 21 Juin au 06 Août
(selon les conditions météo)

Le survol de Fleurieu par un hélicoptère est donc possible sur cette période. Toutes les autorisations nécessaires sont demandées et la gendarmerie prévenue.

RELAIS PETITE ENFANCE

L'accueil des assistantes maternelles fait une pause estivale. Reprise des activités en septembre.

SEMAINE BLEUE

A vos agendas. La semaine bleue se déroulera cette année du **4 au 10 Octobre 2021.**

Le programme (conférences destinées aux retraités et aux personnes âgées, sorties en groupe) et les précisions sur l'organisation vous seront donnés à la rentrée.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles qui ont 16 ans en juillet et août 2021 doivent se faire recenser à la mairie.

Apporter livret de famille, carte d'identité **et** justificatif de domicile.

MESSE A FLEURIEU

Les horaires sont à consulter en ligne sur le site :

www.paroisses-valdesaone.com

NOUVELLES ENTREPRISES À FLEURIEU

* Marion NOGUIER vient de créer l'agence de communication Mana Sanaé, dédiée aux professionnels du bien-être et de l'accompagnement (thérapeutes, praticiens en médecine douce, coachs, etc). Elle les aide à développer leur activité avec des outils de communication adaptés à leur situation.

Coordonnées : manasanae.fr / marion@manasanae.fr
Tél : 07 56 95 17 71

* Raphaël NIEN, agent commercial en immobilier, s'occupe de transactions location, investissement et gestion de patrimoine.

Pour le contacter : Immobilieretpatrimoine.fr / raphael.nien@gmail.com
Tél : 06.77.97.71.65

BIBLIOTHÈQUE

Du 1er au 12 juillet inclus :

Lundi : 17h -19h00

Mercredi : 16h – 18h

Samedi : 10h30 – 12h00

Fermeture le mercredi 14 juillet.

A compter du 21 juillet, ouverture uniquement le mercredi de 17h à 19h.

Réouverture normale à partir du mercredi 25 août.

MAIRIE

Secrétariat de Mairie ouvert
du lundi au vendredi, de 8h à 11h30.

Horaires d'été

Pendant les congés d'été
du 10 juillet au 21 août 2020 inclus
la mairie sera fermée les samedis.

DÉCHÈTERIE

04 72 08 92 75 – ZI Genay, après le château d'eau.

Penser à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

D'avril à fin octobre :

Du lundi au vendredi : 8h30 – 12h et 13h30 – 18h

Les samedis : 8h30 – 18h30, et **dimanche** : 9h – 12h

Fermé les jours fériés